

Figure d'un Enfant trouvé dans une des trompes de la matrice, où il avoit été formé.

En 1812, le village de Pondrôme connaît un événement rarissime, digne d'entrer dans les annales de la médecine : une grossesse extra-utérine menée à terme et donnant lieu à un enfant viable. Toutefois, le phénomène n'ayant pas été détecté, le bébé meurt dans le ventre de sa mère. Celle-ci n'est délivrée de cette redoutable source d'infection que cinq mois plus tard, par césarienne.

**A**U printemps 1812, le chirurgien-accoucheur J. Collignon est appelé à se rendre à Pondrôme (dans l'actuelle province de Namur). Il doit y ausculter une femme enceinte, qui est en proie à des douleurs abdominales si vives qu'elle s'évanouit plusieurs fois par jour. Il arrive au chevet de Marie-Anne Collart, âgé de 36 ans et déjà mère de six enfants. Après l'avoir examinée, il ordonne des lavements et la prise d'antispasmodiques. Ce traitement permet de diminuer les symptômes, sans toutefois parvenir à les faire disparaître.

Le 27 septembre 1812, arrivée au terme des neuf mois de sa gestation, M.-A. Collart éprouve les douleurs caractéristiques d'un accouchement à venir. Cependant, rien ne se produit et, bientôt, la jeune mère ne sent plus son enfant bouger en elle.

Inquiète, elle demande à bénéficier à nouveau des secours de J. Collignon. L'accoucheur constate que « le corps qui devait sortir ne se présente pas et n'est pas dans l'utérus ». Ne comprenant pas la situation à laquelle il est confronté, il décide d'« abandonner cette grossesse extraordinaire aux soins de la nature ».

Mal lui en prend. En effet, n'ayant pu sortir du ventre maternel, le bébé y est mort et, tout naturellement, son petit corps entre désormais en putréfaction. La mère est dès lors en proie à d'intenses douleurs abdominales et à de fortes fièvres. En outre, elle voit son ventre gonfler d'une manière considérable. Cherchant par tous les moyens à lui apporter de l'aide, son époux consulte plusieurs médecins et accoucheurs. Toutefois, aucun des remèdes prescrits ne s'avère efficace. En dépit de ses souffrances et des grandes difficultés qu'elle éprouve à s'alimenter, la pauvre femme survit plusieurs mois dans cet état.

Son salut final lui vient d'une rupture de l'intestin : celui-ci a subi une telle inflammation à l'endroit où il est en contact avec le fœtus décédé que, à la mi-janvier 1813, il s'ouvre par érosion, ce qui offre une voie d'élimination aux matières putréfiées. L'abdomen de la patiente retrouvant alors un aspect plus normal, les médecins peuvent observer, en son côté droit, la forme caractéristique d'un enfant. Le traitement qu'ils ordonnent permet une certaine amélioration de la santé de la malade mais, début mars, l'état physique de celle-ci se dégrade fortement. Décision est prise de convoquer un conseil médical, qui opte pour la solution de l'intervention chirurgicale. L'opération a lieu le 10 mars 1813, soit cinq

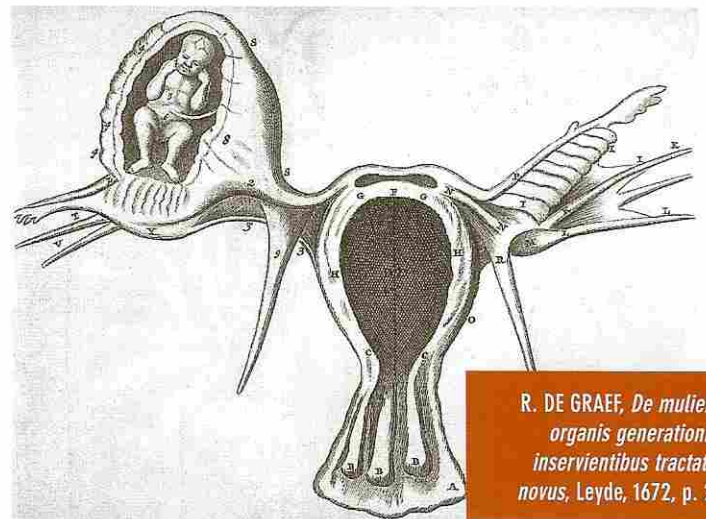
## Une grossesse de ... quatorze mois et demi !

mois et demi après la date d'arrivée à terme. Elle est effectuée par un chirurgien militaire, R. F. Hoffmann, assisté de quelques confrères. Elle ne dure que quatre minutes mais, bien entendu, est pratiquée en l'absence de toute forme d'anesthésie moderne.

Une fois incisé, l'abdomen de la patiente laisse échapper « une vapeur infecte, cadavéreuse et étouffante ». Les médecins extraient « un enfant mâle, bien conformé, ayant un pied et demi de longueur [soit à peu près 45 centimètres] et pesant cinq bons kilogrammes. Le fœtus est parfait, mais dans un état extrême de putréfaction ». Ses os se sont détachés les uns des autres et son

crâne s'est presque entièrement vidé. Comme ils le soupçonnaient depuis quelques jours, les praticiens constatent que le fœtus s'est développé hors de l'utérus de sa mère, en l'occurrence dans la trompe de Fallope droite.

Le petit corps est examiné « dans un lieu aéré », puis est conservé un temps dans de l'éthanol. Quant à M.-A. Collart, elle est suivie par R. F. Hoffman jusqu'à la guérison complète de sa plaie, à la fin du mois d'avril 1813. Cette « courageuse mère » jouit manifestement d'une solide santé puisque, après s'être remise cet épisode à plus d'un titre singulier, elle ne décédera qu'à l'âge de 80 ans.



R. DE GRAEF, *De mulierum organis generationi inservientibus tractatus novus*, Leyde, 1672, p. 260.



La Société royale Sambre et Meuse réunit des historiens, archéologues et historiens de l'art, partageant avec des amateurs éclairés leur passion pour le passé de l'ancien comté et de l'actuelle province de Namur.

L'association a été fondée en 1924. Depuis lors, elle publie, outre divers ouvrages, la revue trimestrielle "Cahiers de Sambre et Meuse" (anciennement "Le Guetteur Wallon"). Elle organise aussi des conférences (les Midis de l'Histoire namuroise), des concours et expositions.

La cotisation annuelle de 25 € donne droit à l'abonnement aux Cahiers. N'hésitez donc pas à la rejoindre par simple virement au compte BE78 0682 0096 0886 de Sambre et Meuse a.s.b.l., Namur.

www.sambreetmeuse.be - asblsambreetmeuse@gmail.com